

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 27 septembre 2010****MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. BORDAT**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - Mme DILLENSEGER - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA**Membres excusés** : M. MARTIN (pouvoir Mme DURNET-ARCHERAY) - M. DUPIRE (pouvoir M. MARCHAND) - Mme GARRET-RICHARD (pouvoir Mme AVENA) - Mme BLETTERY (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. JULIEN) - M. ALLAERT (pouvoir M. BEKHTAOUI) - Mme BERNARD (pouvoir Mme TENENBAUM) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE)**Membres absents** : M. MASSON - M. LOUIS - M. BOURGUIGNAT**OBJET
DE LA DELIBERATION****Musée des Beaux-arts - Acquisitions d'œuvres - Demandes de subventions**

Monsieur Berteloot, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Ville a eu l'opportunité d'acquérir, en vente publique en date du 13 juin 2010, deux tableaux (huiles sur toiles) de Sophie Rude, « Portrait de Monsieur et Madame Félix Krans, nés de Terwagne », datés de 1827.

Cette acquisition permettrait d'enrichir un ensemble de trente-deux œuvres possédées par le musée des beaux-arts, dont vingt portraits, de l'artiste dijonnaise Sophie Rude, née Frémiet (1797 – 1867), femme du célèbre sculpteur François Rude, mais aussi de renforcer la période belge moins bien représentée dans le genre du portrait, et dans laquelle s'affirme tout le talent de portraitiste de Sophie Rude.

De plus, grâce à une gravure conservée au Musée des Beaux-Arts, il a été possible d'identifier un des deux tableaux comme étant un autoportrait de Sophie Rude, dont le musée possède une autre version plus tardive datée de 1841.

L'adjudication s'est élevée à 15 600 € et a reçu l'avis favorable de la commission scientifique inter-régionale d'acquisition des musées de France (délégation permanente).

Par ailleurs, la Ville a aussi l'opportunité d'acquérir un tableau (huile sur toile) de Jean Bertholle, « le songe », daté de 1945.

Cette œuvre est proposée au Musée des Beaux-Arts, sous forme de don, sans charge pour la Ville.

Plusieurs œuvres de Jean Bertholle sont entrées dans les collections du Musée des Beaux-Arts, grâce à la donation Granville.

Cette toile, reprenant une expression onirique, fait partie de l'une des dernières œuvres de Jean Bertholle relevant de cette inspiration, avant sa conversion à une figuration allusive et à la non-figuration.

Il est important de préciser qu'une exposition sera consacrée par le Musée des Beaux-Arts à Jean Bertholle à compter du mois de mai 2011,

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider l'acquisition par la Ville, au bénéfice du Musée des Beaux-Arts de deux tableaux (huiles sur toiles) de Sophie Rude, « Portrait de Monsieur et Madame Félix Krans, né de Terwagne », datés de 1827 pour un montant de 15 600 € ;


2 - décider l'acquisition par la Ville, au bénéfice du Musée des Beaux-Arts d'un tableau (huile sur toile) de Jean Bertholle, « le songe », daté de 1945, sous forme de don ;

3 - solliciter au taux maximum, l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour l'acquisition des deux tableaux de Sophie Rude ;

4 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 1 OCT. 2010



PUBLIÉ LE

le 10/10/2010